

MAIRES ■ Sensibilisation aux démarches administratives en ligne

Les élus formés aux outils numériques

Quelques élus cantaliens ont été formés en début de semaine aux outils numériques développés par le Département.

« Ceci répondait à une demande des maires ou de leurs adjoints », précise Annie Privat, de l'Association des maires du Cantal. Cette séance organisée dans les locaux du Conseil général s'inscrivait dans la douzaine de sessions programmées depuis fin avril à travers tout le département.

Les dispositifs en ligne pour toutes les démarches administratives sont souvent méconnus, ou ne sont pas utilisés directement par les élus.

« Actuellement, nous disposons de trois platefor-



INITIATION. Démonstration dans les locaux du Conseil général. PHOTO PIERRECK DELOBELLE

mes : une pour les marchés publics, une pour le SIG (Système d'Information géographique), et la dernière pour les téléprocédures, concernant par exemple un certain nombre d'arrêtés, délibérations

et la transmission de pièces justificatives à la préfecture », précise Sandrine Carlu, une des animatrices de la session.

Le cadastre numérisé

Ces sites existaient déjà

depuis plusieurs années, dans le cadre de l'opération Cyber-Cantal, et seront regroupés dès 2011.

Les avantages sont multiples : toutes les démarches sont horodatées, et les envois sont sécurisés. Même pour la procédure d'appel d'offres pour les marchés publics, l'entreprise peut télécharger les dossiers directement en ligne.

Idem pour le SIG, qui est une version dématérialisée et approfondie du cadastre. « Les élus peuvent avoir en ligne les informations sur les propriétés, le réseau d'eau potable et le réseau électrique », détaille Christophe Cellarier, chargé de mission Cyber-cantal. ■